

Rencontre du SEL lundi 29 mars à Gaillard

Vous avez bien voulu écouter une courte présentation sur cette pandémie qui défraye le monde entier depuis une année.

Il m'a été demandé d'en poster un résumé sur le site. Donc le voilà :

Il y a les autorités politiques, médicales et médiatiques qui nous affolent en égrenant le nombre des morts, puis des cas et des injonctions contradictoires qui font que les citoyens ne savent plus quoi penser.

D'autres personnalités tout aussi compétentes, mais avec une approche différente n'ont pas droit de parole et sont discréditées. Dans ces conditions il appartient à chacun de se faire sa propre opinion.

Actuellement les 'alternatifs' prônent un renforcement de l'immunité et un traitement précoce dès les premiers symptômes de la maladie pour éviter de devoir aller en réanimation et risquer sa vie et/ou des séquelles graves.

Les 'officiels' n'acceptent aucun traitement, sauf s'il est hors de prix et avec des effets secondaires graves (Remdesivir). L'HCQ est interdite sur la base d'une étude non terminée (Discovery), une autre étude du Lancet dénigrant l'HCQ, vite retirée car frauduleuse ; les médecins n'ont pas le droit de soigner.

François a indiqué qu'il a déjà eu le Covid, qu'il a été amené à l'hôpital et qu'il n'a pas eu de traitement. On a jugé qu'il était assez solide et a été ramené chez lui. Pendant huit jours il a eu des moments désagréables.

Cette situation m'a interpellé et j'ai demandé à mon médecin traitant ce qu'il fallait que je fasse si j'avais le Covid : rester chez moi en attendant que ça passe et si ça descend sur les bronches, j'appelle l'hôpital pour une hospitalisation.

Assez surpris j'ai contacté un autre médecin qui m'a confirmé qu'elle n'avait pas le droit de me soigner avec l'HCQ. Ce produit est utilisé depuis des dizaines d'années pour la malaria, mais est considéré subitement comme dangereux pour le Covid ! Selon elle, c'est la première fois qu'on interdit aux médecins de soigner. Dans son pays l'HCQ est utilisée sans problème en phase précoce et selon un protocole adapté.

Depuis des mois je prends de la vitamine C, de la vitamine D3 ainsi que du zinc. Dernièrement j'ai rajouté de l'artémisia annua qui n'est pas autorisée en France puisqu'elle a un effet bénéfique dans d'autres pays. Je la commande en France, mais elle vient d'Angleterre.

Dernièrement j'ai rencontré une amie médecin écolo avec qui j'ai discuté de cette situation sanitaire. Elle m'a dit que ce que je prenais en prévention était adéquat. En traitement précoce elle suggère l'Ivermectine plutôt que l'HCQ qui est encore disponible en pharmacie sur ordonnance. Elle n'a pas d'effet secondaire. Effectivement j'ai pu avoir le produit que j'utiliserai au cas où. Je pense qu'il est prudent de l'avoir sous la main, car dans quelques mois il risquerait d'être interdit s'il lui était reconnu quelques mérites. Si j'attrape le covid j'ai une chance d'en avoir une forme atténuée.

Ce protocole de prévention pour renforcer l'immunité et de traitement précoce n'est pas cautionné par nos 'officiels', car selon eux, la solution c'est le vaccin qu'on finit de tester sur la population par des firmes qui ont déjà été condamnées à des milliards de dollars pour fraude. Malgré tout une grande partie de la population pense que c'est là la solution. Il est vrai que le battage médiatique est impressionnant.

Je ne suis pas médecin et je ne donne pas de prescription. Ce qui précède n'est basé que sur mes recherches. C'est un échange de savoir au sein du SEL et voyez avec votre médecin ce qui est adapté pour vous.

Portez vous bien.

Michel

Derniers développements : nouveau confinement pendant un mois.

Cela fait une année que nos 'officiels' tentent, mais est-ce vraiment l'objectif ? de maîtriser la maladie en oubliant le renforcement de l'immunité et les traitements en phase précoce.

L'erreur est humaine, persévérer est diabolique.